

PASSEPORT prep

Comment prescrire la PrEP

La prophylaxie préexposition (PrEP) est une stratégie de prévention de l'infection par le VIH qui consiste en la prise d'un médicament sous prescription. Ce médicament est homologué par Santé Canada et figure sur la liste du régime public d'assurance médicament de la RAMQ. Un guide pour les professionnels de la santé est disponible sur le site du ministère de la Santé et des Services sociaux (<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-000313/>)

La PrEP réduit le risque d'acquisition de l'infection par le VIH de plus de 90 % lorsqu'elle est prise de manière régulière et selon les recommandations du ou de la professionnel.le de santé qui l'a prescrite.

La PrEP peut facilement être prescrite par un.e médecin de famille

<https://pnmvh.org/formation/ppre-medecins/>
<https://pnmvh.org/>

Un projet du



Apprenez comment prescrire efficacement et faire le suivi de vos patient.e-s grâce à cette présentation qui porte sur la PrEP comme mode de prévention du VIH. Il y est abordé toutes les questions touchant à son efficacité ainsi que les différentes étapes pour initier et faire un suivi optimal de la PrEP chez les groupes de la population pour qui ce traitement est indiqué.

Vous pourrez également avoir accès à des crédits de formation continue.



En collaboration avec



Avec le soutien du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec